

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 46 (2019)
Heft: 5

Rubrik: Chiffres suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gagner du temps pour l'instant

Le Conseil fédéral n'entend signer l'accord-cadre Suisse-UE que lorsque les points litigieux auront été clarifiés. Cela pourrait prendre encore du temps. Mais il n'est pas certain que la nouvelle Commission européenne fasse preuve de plus de flexibilité à l'égard de Berne. À ce jour, «jouer la montre» n'a cependant pas été préjudiciable à la Suisse.

THEODORA PETER

Voilà neuf mois que le projet d'accord-cadre institutionnel par lequel la Suisse et l'Union européenne (UE) entendent régir la poursuite de la voie bilatérale est sur la table. Malgré l'enjeu colossal de cet accord, le Conseil fédéral a longtemps gardé le silence à ce sujet. Il aura fallu des mois de consultations auprès des principales parties prenantes en Suisse avant que le gouvernement prenne position. En juin, il a déclaré que la Suisse ne pouvait pas signer l'accord sous sa forme actuelle, les points litigieux devant être «précisés». Dans sa prise de position adressée au président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, le Conseil fédéral a soigneusement évité de parler de «négociations», car l'UE a jusqu'ici formellement exclu un nouveau tour de pourparlers.

Concrètement, il y a trois points que le gouvernement suisse juge incapables de réunir une majorité au sein du pays en raison de profondes résistances politiques: la protection des salaires, les aides d'État aux entreprises et la directive relative au droit des citoyens de l'Union («Revue Suisse» 2/2019). Tout d'abord, le Conseil fédéral veut que le niveau des salaires suisses soit garanti. En matière d'aides d'État aux entreprises, il veut s'assurer que la Suisse ne devra appliquer les règles européennes que là où un accès au marché intérieur de l'UE est assuré par un accord. Enfin, l'accord-cadre ne doit pas être interprété de manière à ce que la Suisse soit contrainte d'adopter la directive relative au droit des citoyens de

l'Union. Celle-ci permet aux États européens de réglementer mutuellement les droits de séjour de leurs citoyens dans les autres États membres, et notamment les prestations de l'aide sociale.

Probablement pas de solution sous la présidence Juncker

Reste à savoir si ces points litigieux pourront être réglés avec des «précisions» ou si de nouvelles négociations seront nécessaires. Car le temps est compté: la Commission européenne présidée par Jean-Claude Juncker, qui a négocié l'accord-cadre avec la Suisse, n'est en fonction que jusqu'à fin octobre. Au début d'août, le président de la Confédération Ueli Mau-

rer (UDC) a laissé entendre qu'il ne pensait pas qu'une solution serait trouvée d'ici la fin du mandat de Monsieur Juncker. Mais les négociations ne devraient pas être plus faciles avec la nouvelle présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. Ueli Maurer, dont le parti milite pour mettre fin à la libre-circulation des personnes, est pourtant d'avis que «nous avons besoin de temps pour trouver une solution servant la Suisse». L'initiative de l'UDC «Pour une immigration modérée» a abouti et sera probablement débattue durant la session d'automne au Conseil national.

En matière de protection des salaires, il n'existe pas encore de position suisse capable de réunir une ma-

ajorité. Le Conseil fédéral avait chargé les syndicats et les employeurs de plancher, pendant l'été, sur des offres de négociations envisageables à soumettre à l'UE. Président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Mailard a déjà indiqué qu'il ne ferait pas de concessions. Pour inciter Bruxelles à faire preuve de bonne volonté à l'égard de la Suisse en matière de protection des salaires, il propose des contributions financières plus élevées, à l'image du «milliard de cohésion» déjà versé pour les nouveaux États de l'UE.

Un scénario prévoyant de faire voter d'abord le peuple en 2020 sur l'initiative dite «de limitation» de l'UDC avant de signer l'accord-cadre est possible. Si le peuple refuse d'abroger la libre-circulation des personnes, cela signifierait qu'il plébiscite la poursuite de la voie bilatérale et renforcerait la position du Conseil fédéral.

Jusqu'à présent, cette lenteur institutionnelle n'a pas eu d'inconvénients majeurs pour la Suisse. Même

si l'UE a refusé de prolonger l'équivalence boursière pour la Suisse en date du 1er juillet, les mesures de protection prises par le Conseil fédéral en faveur du négoce de titres à la bourse suisse semblent faire effet.

Le Brexit, un frein à la flexibilité

L'érosion menaçante des accords bilatéraux existants est plus inquiétante pour l'économie. Tant qu'il n'y aura pas de progrès en matière d'accord-cadre, l'UE ne veut pas forcément actualiser les accords en place. Ainsi, celui sur la suppression des obstacles techniques au commerce devrait être adapté avant le mois de mai 2020, sans quoi les entreprises suisses de technologie médicale risquent de perdre l'accès direct au marché européen. Des obstacles bureaucratiques plus importants et plus coûteux seraient à franchir. Pour l'économie, les accords bilatéraux représentent un enjeu de taille: la Suisse gagne un franc sur trois avec l'UE. Chaque jour, des échanges de marchandises de l'ordre d'un milliard de francs ont lieu sur la base des accords bilatéraux. Un accès ouvert au marché européen est donc essentiel pour l'économie suisse.

Par ailleurs, le Brexit ne sert pas les intérêts helvétiques: dans la perspective du départ de la Grande-Bretagne, Bruxelles met tout en œuvre pour qu'une non-adhésion à l'UE soit aussi peu attractive que possible. La Suisse, que l'on accuse de «cherry picking», le ressent également. D'après les observateurs, sans le Brexit, Bruxelles se montrerait plus flexible à l'égard de Berne.

L'article reflète les informations disponibles lors de la mise sous presse au début août. Articles précédents sur ce thème: www.ogy.de/CH-EU



Assurer le niveau des salaires suisses est l'un des principaux objectifs visés par le Conseil fédéral. Photo Keystone

Chiffres suisses

21 000

Les établissements médicaux-sociaux et les hôpitaux suisses ont besoin de toujours plus de personnel soignant. 2900 personnes ont terminé une formation dans ce secteur en 2018. De plus, 2700 soignants étrangers ont été embauchés: ces dix dernières années, leur nombre a augmenté de 21 000.

300 000

En Suisse, 300 000 nouvelles voitures ont été immatriculées l'an dernier. Par rapport à l'année précédente, elles sont moins écologiques: en moyenne, elles consomment 3,6 % de carburant en plus et émettent davantage de CO₂ (2017: 134 g/km, 2018: 138 g/km).

670 000

Le Rapport social statistique suisse révèle que le nombre de personnes touchées par la pauvreté en Suisse est passé de 615 000 à environ 675 000 entre 2014 et 2017. Les mères célibataires, les enfants et les chômeurs de longue durée sont particulièrement touchés.

1957

Les deux équipiers de bobsleigh suisses Beat Hefti et Alexander Baumann ont reçu leur médaille d'or olympique avec 1957 jours de retard. Rentrés avec une médaille d'argent de Sochi (2014), ils ont été promus vainqueurs après la disqualification des médaillés d'or russes, accusés de dopage.

5000

Le 26 juin 2019, la limite du zéro degré a grimpé à plus de 5000 mètres. Par la suite, des records de chaleur ont été mesurés à plusieurs endroits en altitude, comme à Davos (29,8 °C), sur le col de l'Ofen (28,1 °C) et sur le Sântis (21,0 °C).

RÉALISATION: MUL